

## SNTRS-CGT

Syndicat National des Travailleurs de la Recherche Scientifique CGT (CNRS, INSERM, INRIA, IRD)

7 rue Guy Môquet Bt N BP8 94801 VILLEJUIF Cedex - Tél : 01 49 58 35 85 - Fax : 01 49 58 35 33-

mél : [sntrs-cgt-bn@vjf.cnrs.fr](mailto:sntrs-cgt-bn@vjf.cnrs.fr) - Site web : <http://www.sntrs.net>

\*\*\*\*\*  
EN BREF

N° 25 – 21 fevrier 2001  
\*\*\*\*\*

### ELECTIONS aux CAP de l'INSERM : d'excellents résultats

Ci-dessous vous trouverez le tableau des résultats connus (dans certains corps le dépouillement n'est pas fini et dans d'autres le quorum n'est pas atteint). Ces résultats marquent une progression parfois très importante dans les corps.

A noter les 7% dans le corps des DR (SNTRS présent pour la 1<sup>re</sup> fois).

Les très bons scores dans les corps d'AI (37,2%), d'IE (34,4%) et d'IR (34,2%) avec des progrès en % dans ces corps.

La consolidation de notre excellent score en TR (46,2%) avec encore une progression en %.

La majorité des exprimés pour le SNTRS-CGT en SAR avec 53% et une progression 25,5 pts.

Tout cela est le fruit du travail des militants de l'INSERM et tout particulièrement au Siège.

Les camarades de l'INSERM tireront une analyse plus fouillée de ces résultats. Une nouvelle campagne s'ouvre pour le second tour dans les corps où le quorum n'est pas atteint.

Chercheurs	Inscrits	Votants	BLN.	Expr.	SNTRS	SNCS	SGEN	SNIRS	CFTC
DR2001	783	400	51.09	2	398	28	7.04	201	50.50
DR1998	774	484	62,53	12	472			264	55,93
Déférence	9	-84	-11,45	-10	-74	28	7,04	-63	-5,43
ITA	Inscrits	Votants	BLN.	Expr.	SNTRS	SNCS	SGEN	SNIRS	CFTC
IR2001	299	186	62,21	2	184	63	34,24	11	5,98
IR1998	290	194	66,90	6	188	60	31,91		
Déférence	9	-8	-4,69	-4	-4	3	2,32	11	5,98
IE2001	546	358	65,57	1	357	123	34,45		
IE1998	542	360	66,42	11	349	93	26,65		
Déférence	4	-2	-0,85	-10	8	30	7,81		
AI2001	321	203	63,24	4	199	74	37,19		
AI1998	300	209	69,67	12	197	56	28,43		
Déférence	21	-6	-6,43	-8	2	18	8,76		
TR2001	728	415	57,01	8	407	188	46,19		
TR1998	675	435	64,44	20	415	181	43,61		
Déférence	53	-20	-7,44	-12	-8	7	2,58		
SAR2001	259	152	58,69	1	151	80	52,98		
SAR1998	328	207	63,11	3	204	56	27,45		
Déférence	-69	-55	-4,42	-2	-53	24	25,53		

### Rencontre au Ministère de la Recherche (Modifications statutaires EPST et ITARF Enseignement Sup)

Dans le cadre de la préparation du Comité Technique Paritaire Ministériel, une rencontre a eu lieu entre le Ministère et les organisations syndicales.

La date du CTPM est connue : il aura lieu le 27 mars prochain.

La délégation de la FERC était composée de Sophie Toussaint Leroy et Jean Omnes pour le SNTRS, de Martine FARNER pour la FERC-Sup et de Alain Roque pour la CGT INRA.

Nous avons rappelé les positions et revendications qui sont les nôtres (appréciations sur le projet et nos propositions d'améliorations immédiates, nécessité de négociations globales visant à d'autres améliorations plus importantes en matière de carrières, grilles, de structures des corps.

Les représentants du ministère ont enregistré les propositions faites par les différents syndicats. Ils transmettront aux différents syndicats un nouveau projet de décret suite aux derniers arbitrages, quinze jours avant le CTPM.

Ils n'ont pas rejeté l'idée de nouvelles discussions après la sortie de ces textes sur les autres questions statutaires.

Concernant la RTT les représentants du Ministère ont indiqué qu'ils finissaient de faire "l'état des lieux" avec les directions d'organismes et qu'ils prévoient les discussions ministère – syndicats sur un texte réglementaire pour les EPST dans une période allant de fin mars à juin.

Vous trouverez en doc attaché à ce BREF l'essentiel de notre intervention au ministère ainsi qu'une première série d'amendements au projet de modifications statutaires.

**La FERC propose une action le 27 mars, à l'occasion de la tenue du CTPM sur RTT, Statut, Précarité.**

**Profitons de la période qui nous sépare de cette date pour continuer notre travail d'information, de débats et préparer les initiatives d'actions.**

**22 mars 2001 : grève et manifestations dans la fonction publique sur les salaires et le pouvoir d'achat.**

Les organisations syndicales de la Fonction Publique (UGFF-CGT, FSU, UFFA-CFDT, UIAfp-FO, UNSA-Fonctionnaires, Interfon-CFTC et CGC-Fonctions Publiques) appellent à une nouvelle journée nationale de grève et de manifestations le Jeudi 22 mars pour "la réouverture des négociations salariales sur des bases significativement améliorées pour maintenir le pouvoir d'achat et en permettre la progression. Elles appellent leurs organisations à se rencontrer au plan local comme dans les départements pour agir dès maintenant pour préparer cette journée"